

### 03-LE LIEU :

---- Extraits du livre « De l'Estaque à PONENT » de Gérard Chev , 2003 (pages 125) :

« L'origine de ce nom est inconnue, mais ce patronyme  tait fr quent dans la vall e de l'Ubaye au XII me et XIII me si cles. C'est   cette  poque que les habitants de cette vall e sont venus vivre ici et cr er des villages. Il est possible que l'un d'entre eux ait laiss  son nom   cette petite calanque. On retrouve le nom de Niolon avant la cr ation de la madrague, au tout d but du XVII me si cle (1701).

Cependant dans Mistral on peut lire nioluan traduit par le nid de la poule. Ce qui dans l'imagination des p cheurs pourrait peut- tre correspondre   la forme ronde et ferm e de cette calanque.

On trouve  galement la graphie Niaulon sur la carte du P re Louis Feuill e (d but du XVIII me si cle).

Niolon est remarquable surtout par son ensemble de fortifications.

De tout temps, les c tes soumises aux attaques r guli res des Barbaresques et autres ennemis ont fait l'objet d'abord d'une surveillance maritime avec, en 1302, l'organisation des farots (technique de p che qui consiste   utiliser un phare ou feu  lectrique tr s puissant fix    l'avant d'un pointu, le projecteur dirig  vers la mer pour attirer le poisson ; par extension : phare), puis d'une protection militaire qui s'est d velopp e au cours des si cles.

Les Barbaresques repr sentaient un risque permanent pour les populations de la c te. Depuis des si cles, ces pirates originaires d'Afrique du Nord (du Maroc   l'Egypte) venaient piller les villages et capturaient hommes, femmes et enfants pour les revendre sur les march s aux esclaves. De fa on identique, les Barbaresques faits prisonniers  taient condamn s aux gal res perp tuelles sous l'appellation de Turcs, et ceux, plus religieux, originaires de Turquie  taient appel s les Turcs fino.

Colbert, par son ordonnance d'ao t 1681, oblige les paroisses situ es   moins de 2 lieues (soit 8,3 km) du bord de la mer   organiser un service de garde-c tes. Les habitants de ces paroisses  taient astreints   la garde et au guet tout le long de leur littoral. En p riode de guerre, tous les habitants entre 18 et 60 ans devaient tenir les armes. Seuls les inscrits maritimes  taient exempt s.

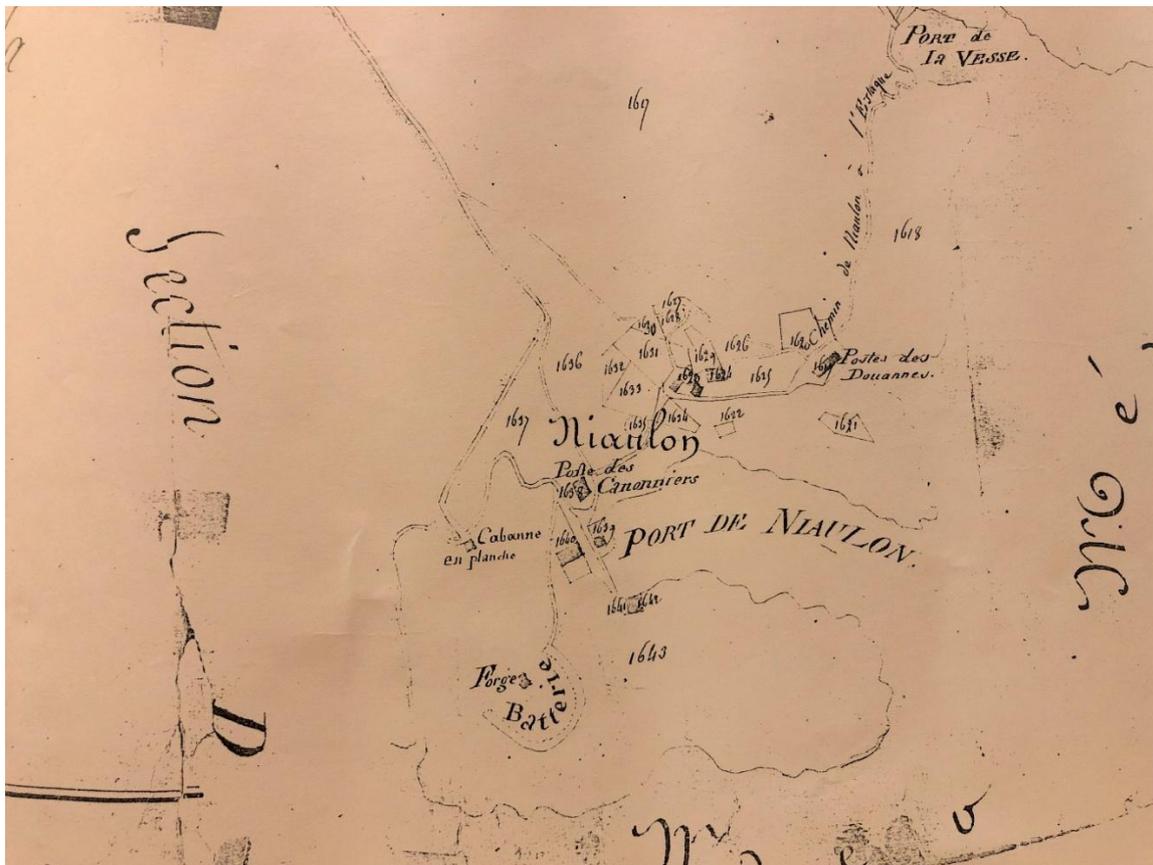
En 1695, le comte de Grignan r quisitionne   Carry cinq hommes avec pics et cinq femmes avec couffin pour aller travailler   la batterie de Nioullon, alors  quip e d'un simple poste de guet.

----

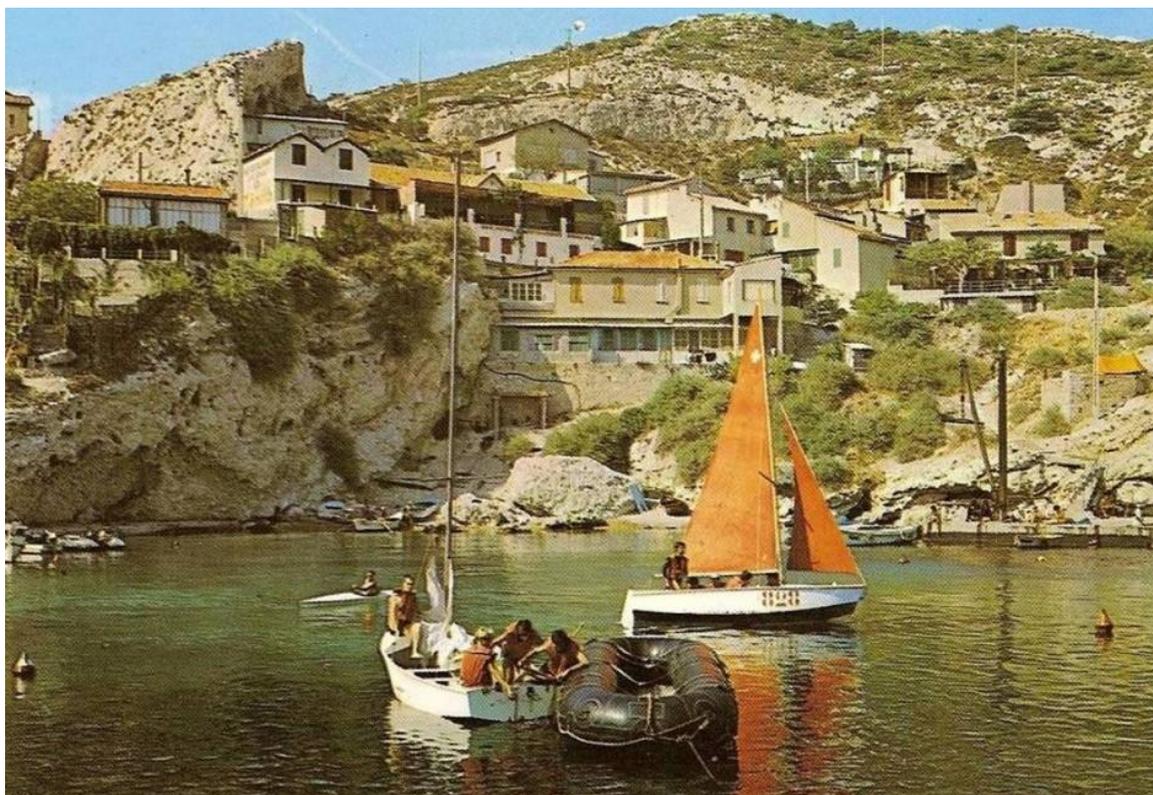


Carte de Provence de Guillaume Delisle de 1713 (agrandissement)

En 1695, le comte de Grignan parle de la batterie de Nioullon  
S'appelle déjà Niolon sur la carte de Provence de Guillaume Delisle de 1713 (ci-dessous).  
Mais en 1742, sur une autre carte, en possession du Comité, il est écrit Niaulon (ci-dessous). On trouve  
aussi d'autres écritures sur les anciennes cartes postales, comme Niolon-sur-Mer ou Niollon.  
A noter que le village de Niolon lui-même ne fait pas partie du Parc National des Calanques.



Carte de 1742



Niolon, années 1960